

« Edition spéciale »  
Ce bulletin spécifique intègre un bilan sur la situation de l'eau d'octobre 2020 à mars 2021, à l'abord de la période d'étiage 2021.

Le Clain à Poitiers (86), le 8 mai 2021. Photo : ARB NA

## PLUVIOMÉTRIE

/ p.4

Des cumuls mensuels de précipitations déficitaires

## EAUX SOUTERRAINES

/ p.5

34% des piézomètres avec un niveau supérieur à leur moyenne

## COURS D'EAU

/ p.7

98% des stations de mesure avec un débit inférieur à leur moyenne

## ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

/ p.11

1% d'assecs

## MESURES DE RESTRICTION

/ p.12

1ères mesures de limitation de l'irrigation

# Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / AVRIL 2021

Bulletin n°188

Avril 2021

## ÉDIT'EAU

Ce bulletin spécifique intègre un bilan sur la situation de l'eau d'octobre 2020 à mars 2021, à l'abord de la période d'étiage 2021.

En avril, les pluies sont déficitaires de l'ordre de -85% à -95% à l'ouest (notamment dans les Deux-Sèvres et Charente-Maritime), et -40% en Charente et Vienne.

Au 30 avril, la situation des nappes d'eau souterraines évolue vers une baisse. 61% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne, ce qui représente la 10<sup>e</sup> situation la moins favorable de ces 25 dernières années à la même période.

L'évolution du débit des cours d'eau a fluctué au cours d'avril avec une nette tendance à la baisse entre le début et la fin du mois.

La majorité des stations (98%) présentent un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle d'avril.

Les taux de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs atteignent les capacités maximales de stockage, excepté pour le Cébron (91%).

En cette période très déficitaire en pluviométrie, on observe les premiers assecs, et 25% des stations présentent un écoulement visible faible.

Les premières mesures de restriction de l'irrigation ont été prises courant avril.

# Sommaire

**BILAN DE LA SITUATION INITIALE DE L'ETIAGE 2021 (SYNTHESE) / p.2**

**EN SYNTHESE (PAR BASSIN) / p.3**

**PLUVIOMÉTRIE / p.4**

**NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES / p.5**

**DÉBITS DES COURS D'EAU / p.7**

**TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS / p.10**

**ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES / p.11**

**LES MESURES DE RESTRICTION / p.12**

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures, vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfetures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'AFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :  
Agence de l'eau Adour-Garonne  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres



# BILAN DE LA SITUATION INITIALE DE L'ETIAGE 2021 (SYNTHESE)



## Rappels sur la période d'étiage 2020

Après une phase de recharge 2019/2020 confortable, le printemps et l'été 2020 ont été marqués par une alternance d'épisodes pluvieux (mars et juin) et de sécheresse, notamment en juillet. Exceptée en juin, la situation des ressources en eau s'est dégradée au cours de l'été. Ainsi, les conditions hydrologiques en fin d'étiage 2020 n'étaient pas favorables et de nombreux assecs ont été observés dans les cours d'eau.

Après la sécheresse estivale, le **retour des précipitations dès le mois d'octobre 2020** a permis d'enclencher la **période de recharge** des différentes ressources en eau sur l'ensemble du territoire. Des **précipitations importantes** sont également observées **en décembre**. L'année **2021** débute ensuite par des **précipitations abondantes**, supérieures aux normales avant un mois de mars chaud et sec. La **pluviométrie cumulée de novembre 2020 à mars 2021** fait état de **4 mois excédentaires** sur l'ensemble du territoire (+25% en moyenne).

Ces précipitations abondantes ont permis une **recharge favorable des différentes ressources en eau** en particulier les **eaux souterraines dont les niveaux ont augmenté rapidement** dès le mois d'octobre. Fin décembre, **84% des piézomètres** présentaient un niveau proche ou supérieur à leur moyenne interannuelle tous types de nappes confondus, ce qui représentait la **6<sup>ème</sup> situation la plus favorable** de ces 25 dernières années à la même période. La recharge des nappes d'eau souterraine s'est poursuivie en janvier et février, mais en mars, on observe un net ralentissement dû la quasi-absence de pluie. **Au 31 mars 2021, 81% du parc** tous types de nappes confondus présentaient un **niveau supérieur à leur moyenne interannuelle**.

Les **cours d'eau** ont connu de belles crues, exceptés en novembre, et mars. La **quasi-totalité des stations hydrométriques ont présenté des moyennes mensuelles supérieures à très supérieures aux moyennes interannuelles en décembre, janvier et février**. De nombreux épisodes de crues essentiels à la vie des cours d'eau et aux milieux aquatiques ont eu lieu, notamment en février. En **novembre et mars**, la situation s'inverse, et la **majorité des cours d'eau ont des moyennes mensuelles inférieures à très inférieures** aux moyennes interannuelles.

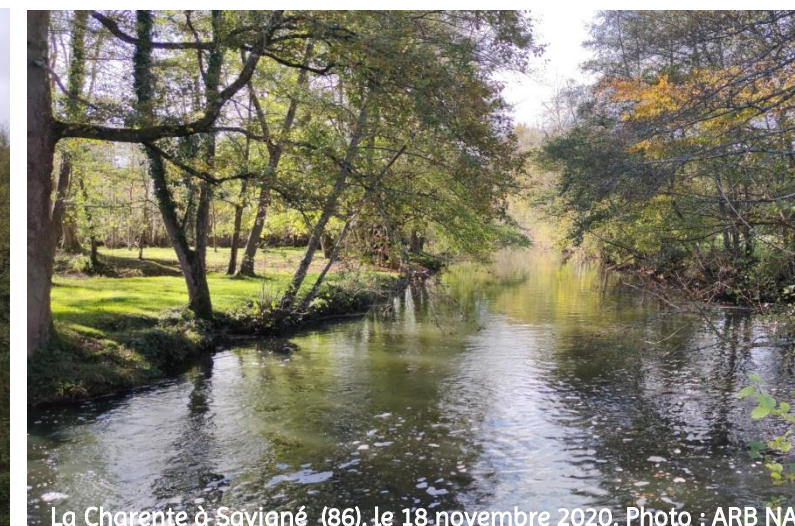
Concernant les **grands barrages-réservoirs**, à la veille de la période d'étiage 2021, les deux barrages de Charente (Mas Chaban et Lavaud) ainsi que celui des Deux-Sèvres (Touche Poupard) sont **intégralement remplis**. Le Cébron est quant à lui presque intégralement rempli affichant un taux de 93% mi-mars.

>> En 2020-2021, la période de reconstitution des ressources en eau a pu s'enclencher relativement tôt (fin octobre) après une période de sécheresse. Grâce à des précipitations importantes de décembre à février, à la veille de la période d'étiage durant laquelle débute la phase de vidange des ressources en eau, la situation apparaît plutôt favorable début mars. Cependant, la vigilance reste de mise suite aux deux mois secs qui ont suivi (mars et avril). Si les niveaux de nappes souterraines sont pour 61% supérieurs aux moyennes saisonnières en avril, les débits de cours d'eau sont quant à eux, pour 98% inférieurs aux moyennes.

En ce début de période printanière, les milieux aquatiques et les usages de l'eau restent fortement dépendants des précipitations. Or, en l'absence de pluies, les niveaux des nappes et des cours d'eau risquent de baisser rapidement, d'autant plus que les besoins de la végétation et les températures vont s'accroître encore davantage.



Le Clain à Poitiers (86), le 24 octobre 2020. Photo : ARB NA



La Charente à Savigné (86), le 18 novembre 2020. Photo : ARB NA



La Bonnieure à St-Amant (16), le 8 décembre 2020. Photo : ARB



La Charente à Condat (16), le 13 janvier 2021. Photo : ARB NA



Le Clain à St-Benoit (86), le 7 février 2021. Photo : ARB NA



La Boivre au Pont de la Casette (86), le 25 mars 2021. Photo : ARB NA



# AVRIL 2021 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).

## THOUET ET SÈVRE NANTAISE

**PLUVIOMÉTRIE** : précipitations déficitaires par rapport aux normales de -75%.

**NIVEAUX DES NAPPES** : 5 piézomètres supérieurs à leur moyenne et 2 inférieurs. Evolution : 1 en hausse, 6 en baisse.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%).

## SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -75% par rapport aux normales

**NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 4 proches, 13 inférieurs. Evolution : 1 en hausse, 16 en baisse.

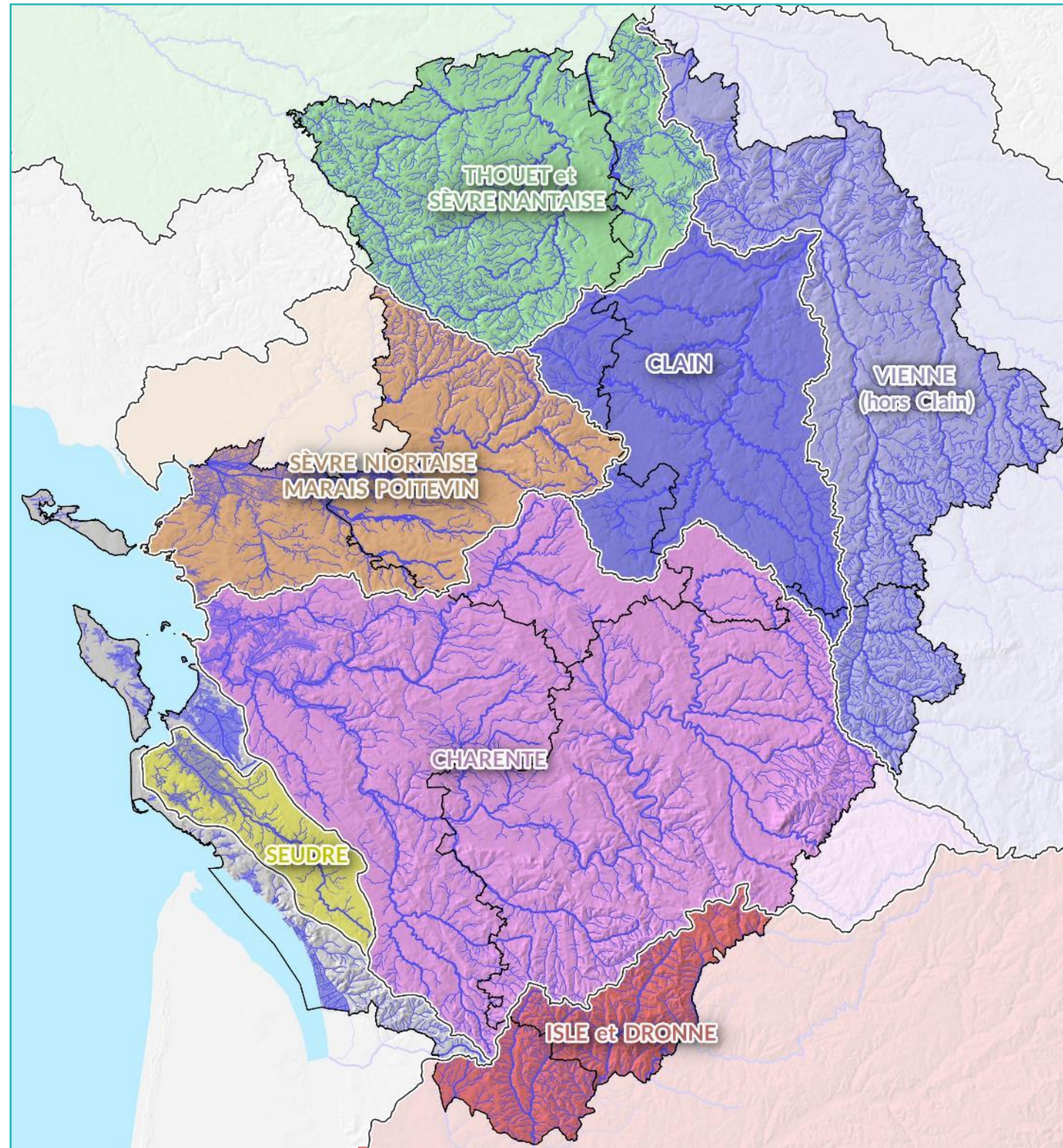
**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%).

## SEUDRE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -75% par rapport aux normales

**NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en déficit par rapport à la moyenne (-10 à -50%)



## VIENNE (hors Clain)

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75% par rapport aux normales sur une majorité du bassin

**NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres inférieurs à la moyenne, 2 proches, 1 supérieur. Evolution : 1 en hausse, 4 en baisse

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 9 stations en fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 2 en déficit (-10 à -50%).

## CLAIN

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75% par rapport aux normales.

**NIVEAUX DES NAPPES** : 11 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 8 proches, 7 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 4 en hausse, 22 en baisse, 1 indéterminé.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%), 2 en fort déficit (-50 à -80%).

## CHARENTE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75% par rapport aux normales.

**NIVEAUX DES NAPPES** : 19 supérieurs à leur moyenne (dont 1 très supérieur), 16 inférieurs, et 12 proches de la moyenne, 3 indéterminés. Evolution : 3 en hausse, 44 en baisse, 3 indéterminés.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 6 en déficit (-10 et -50%)

## ISLE ET DRONNE

**PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -75% par rapport aux normales

**NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 1 proche et 1 inférieur. Evolution : 2 en baisse, 1 en hausse.

**DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%).

### Légende – Pictogrammes

- Précipitations
  - Niveaux des nappes
  - Débits des cours d'eau
- X : nombre de stations de la couleur indiquée  
Y : nombre de stations total du bassin

### Légende – couleurs des pictogrammes

- Très supérieur à la moyenne / excédent important
- Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
- Conforme à la moyenne
- Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
- Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
- Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

# PLUVIOMÉTRIE

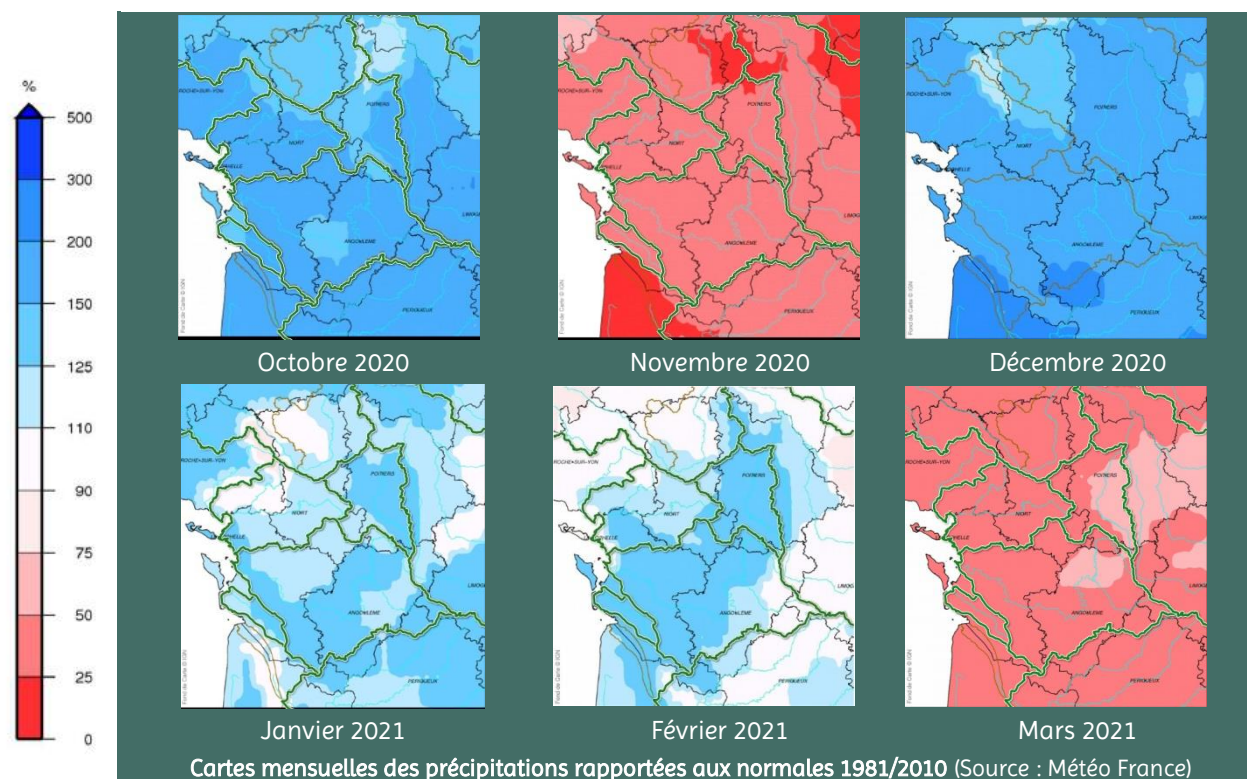
Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Bulletin mensuel d'avril 2021 édité le 05 mai 2021.

## Situation d'octobre 2020 à mars 2021

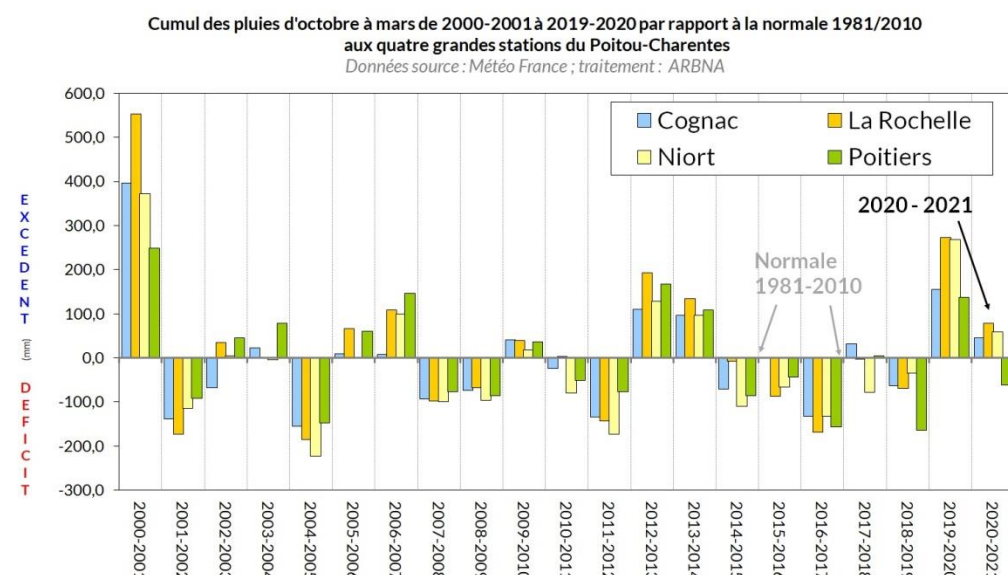
Après la sécheresse estivale, le **dernier trimestre 2020 renoue avec les précipitations**, notamment en octobre et décembre, où les excédents dépassent 50% en moyenne. Par contre en novembre, on observe des déficits de l'ordre de -50% à -75%. Depuis 1959, novembre 2020 se place au 4<sup>ème</sup> rang des mois de novembre les plus secs dans le département de la Vienne, et au 5<sup>ème</sup> rang pour tout le Poitou-Charentes.

**En janvier et février 2021, Les cumuls mensuels sont plus contrastés** avec des pluies irrégulières et hétérogènes selon les secteurs et les périodes du mois.

**En mars, l'ensemble du territoire a été moins arrosé que d'habitude.** Les déficits par rapport aux normales varient de -20 % à -80 %.



Pour la période d'octobre 2020 à mars 2021, les cumuls de précipitations sont **supérieurs aux normales** pour les trois grandes stations pluviométriques de Cognac, La Rochelle, et Niort, et **inférieur à la normale** pour celle de Poitiers.

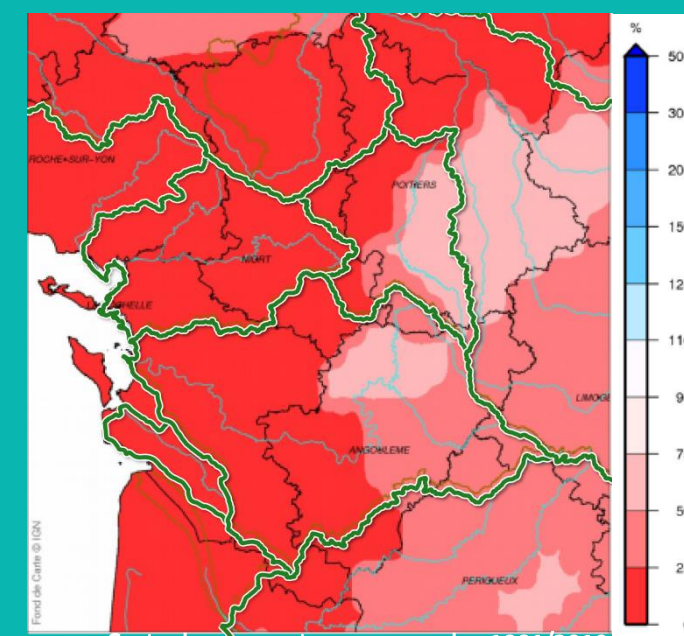


## Pluviométrie du mois d'avril 2021

L'essentiel des pluies tombe les 10 et 11 avril, puis du 27 au 30 (orages ponctuels le 27).

Les cumuls mensuels sont **inférieurs à 10 mm** des côtes charentaises au Poitou et varient de 15 à 50 mm sur la moitié sud-est de la région. Le littoral enregistre moins de 5 mm (un record pour cette zone). Les **déficits sont importants et généralisés**. Ils varient de 85 à 95 % sur l'ouest de la région et avoisinent 40 % du nord de la Charente à l'est de la Vienne. En Charente-Maritime ainsi que dans les Deux-Sèvres, le mois d'avril n'avait pas été aussi sec depuis 1984 et **avril 2021 fait partie des 3 mois d'avril les plus secs** depuis 1959.

C'est la 8<sup>e</sup> année consécutive où avril est moins arrosé que la norme dans la Vienne ainsi que dans les Deux-Sèvres.



## Cumuls aux quatre principales stations

Les cumuls pluviométriques d'avril 2021 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles respectives de Cognac (-81%), de La Rochelle (-74%), de Niort (-89%), et de Poitiers (-71%).

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
MARS	AVRIL	MARS	AVRIL	MARS	AVRIL	MARS	AVRIL
21,9	13,3	15,4	16,9	19,5	7,5	25,3	16,2
(57,7)	(71)	(52,6)	(63,9)	(63,8)	(71,3)	(47,4)	(56,1)

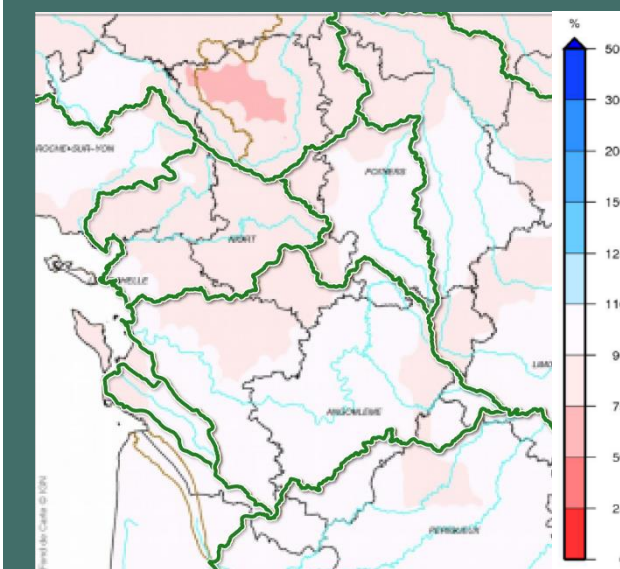
Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

## Pluviométrie cumulée de novembre 2020 à avril 2021

La période compte 3 mois particulièrement secs (novembre, mars et avril), et 3 mois très arrosés (décembre, janvier et février).

Les cumuls de novembre 2020 à avril 2021 sont conformes à la normale des 6 mois ou déficitaires.

Dans les Deux-Sèvres, les déficits varient de 15 à 25 % (la même période en 2016-2017 y était plus sèche, en autres).

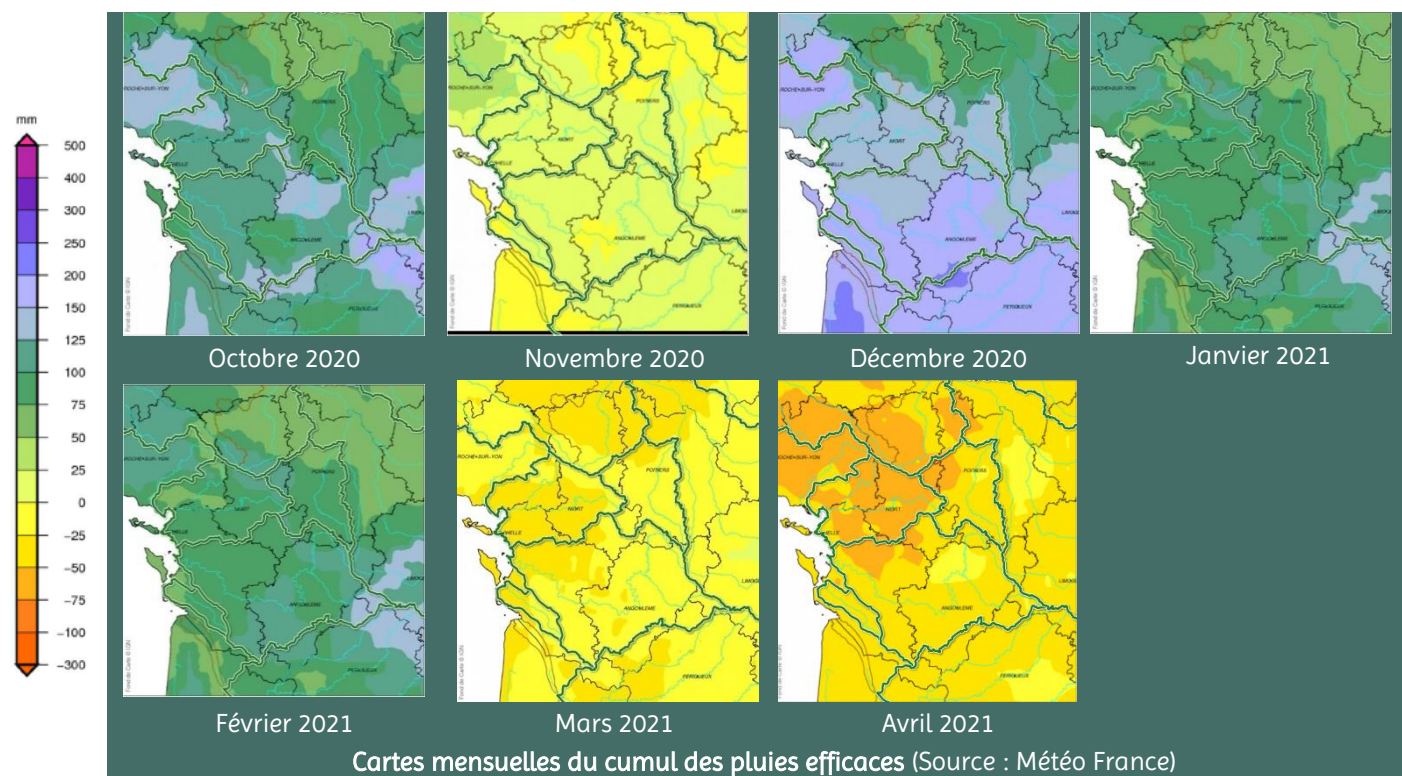


## Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les pluies ont été majoritairement efficaces (valeurs positives) sur l'ensemble du Poitou-Charentes en octobre, décembre 2020, et janvier, février 2021, avec des cumuls plus élevés en décembre que ceux d'octobre, janvier et février.

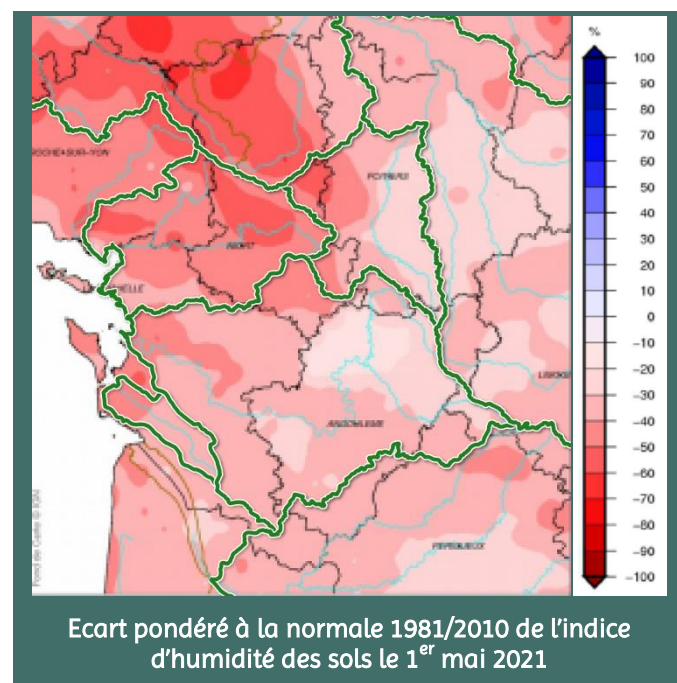
En novembre, mars et avril, les pluies ont été peu, voire pas efficaces, en mars et avril notamment.



## Humidité dans les sols superficiels

Au 1er mai, les sols sont 20 à 40% plus secs que la normale du nord de la Vienne au sud des Charentes, et dans les Deux-Sèvres et le nord de la Charente-Maritime, 40 à 50% plus secs (jusqu'à 60% plus secs dans le nord des Deux-Sèvres).

En Charente-Maritime, l'indice d'humidité des sols passe en dessous du 1er décile à la mi-avril, et atteint temporairement un record le 28. Dans les Deux-Sèvres, le 1er décile est atteint en début de mois et les records à partir du 27 jusqu'au 1er mai. La valeur de l'indice au 1er mai est comparable à celle rencontrée habituellement au cours de la dernière décade de juin dans les Deux-Sèvres ; plus généralement à la mi-juin sur le Bassin PC.



## NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitements ARB NA  
Bulletin : [http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion\\_20210430.pdf](http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20210430.pdf)



Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

### Situation d'octobre 2020 à mars 2021

Les fortes pluies d'octobre ont permis d'amorcer la recharge automnale/hivernale 2020/2021 des nappes d'eau souterraine : fin octobre 2020, 79% des piézomètres ont un niveau en hausse par rapport à fin septembre. 14 piézomètres (soit 12% du parc) présentaient encore un niveau inférieur à la moyenne interannuelle tous types de nappes confondus, ce qui représente la 4<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 25 dernières années.

En novembre, en lien avec la pluviométrie déficitaire, on observe une baisse des niveaux (73% en hausse). En effet, au 30 novembre 2020, 83% du parc présentent un niveau proche ou supérieur à la moyenne interannuelle dont 57% supérieurs à la moyenne, ce qui représente la 6<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 25 dernières années.

Cette situation perdure le mois suivant avec 95 piézomètres (soit 84% du parc tous types de nappes confondus) présentant un niveau proche ou supérieur à leur moyenne interannuelle au 31 décembre 2020 ce qui représente toujours la 6<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 25 dernières années.

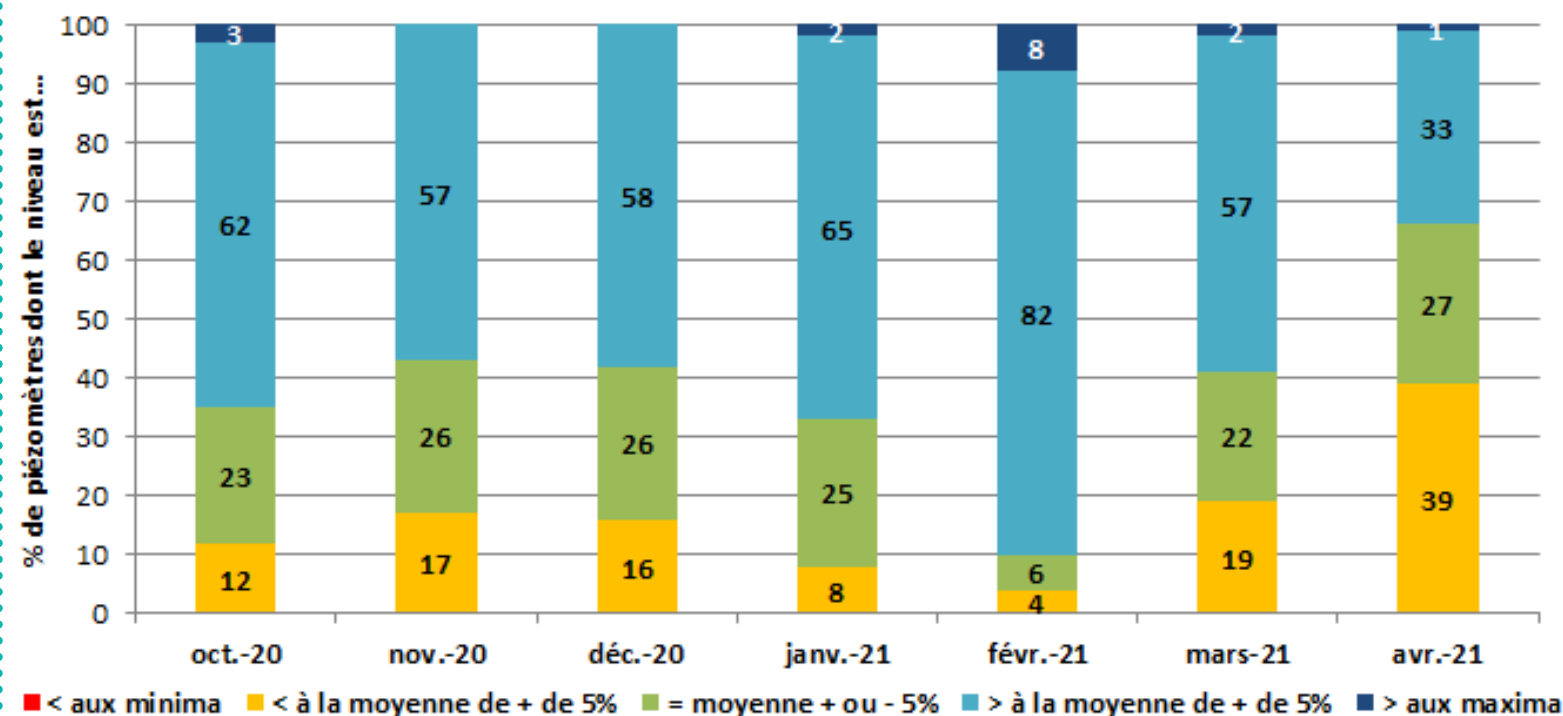
La recharge des nappes d'eau souterraine reprend en janvier 2021, avec 88% des piézomètres présentant un niveau en hausse fin janvier par rapport à fin décembre, si bien qu'au 31 janvier 2021, 92% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne interannuelle tous types de nappes confondus, ce qui représente la 6<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 25 dernières années à la même période.

Fin février, la quasi-totalité des piézomètres a un niveau en hausse par rapport à fin janvier et 104 piézomètres (soit 92% du parc tous types de nappes confondus) présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne interannuelle.

En mars, la recharge ralentit nettement avec environ 78% des piézomètres présentant un niveau en baisse par rapport à fin février. Au 31 mars 2021, 91 piézomètres (soit 81% du parc tous types de nappes confondus) présentent un niveau proche ou supérieur à leur moyenne interannuelle (contre 92% fin février), dont 57% supérieurs à la moyenne et 2% supérieurs au maximum, ce qui représente la 8<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 25 dernières années.

### Evolution des nappes de fin octobre 2020 à fin avril 2021

(% calculés/ totalité historique jusqu'en 2020, de chaque piézomètre, en enlevant l'année considérée)  
Données source : Région Nouvelle-Aquitaine, traitement ARB NA



### Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :  
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

En lien avec une pluviométrie très déficitaire, au 30 avril 2021, la situation s'est dégradée par rapport au mois précédent, avec 44 piézomètres présentant un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit 39% du parc tous types de nappes confondus (19% fin mars). 61% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne (81% fin mars).

Fin avril, 103 piézomètres présentent une baisse par rapport au mois précédent, et 10 indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 88 en baisse et 25 en hausse, fin mars 2021 par rapport à fin février).

La situation de fin avril 2021 se situe au 10<sup>ème</sup> rang des situations les moins favorables de ces 21 dernières années.

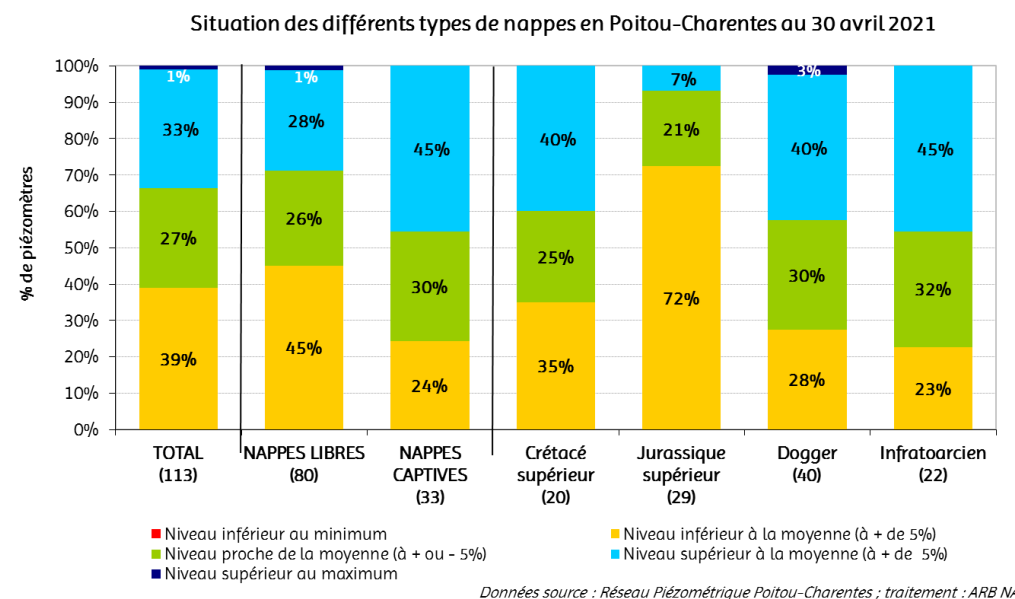
## Synthèse par type de nappe

### Pour les nappes libres :

55% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5% (79% fin mars), dont 26% proche de la moyenne ; 36 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (45%).

### Pour les nappes captives :

76% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5% (85% fin mars), dont 30% proche de la moyenne ; 8 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (24%).



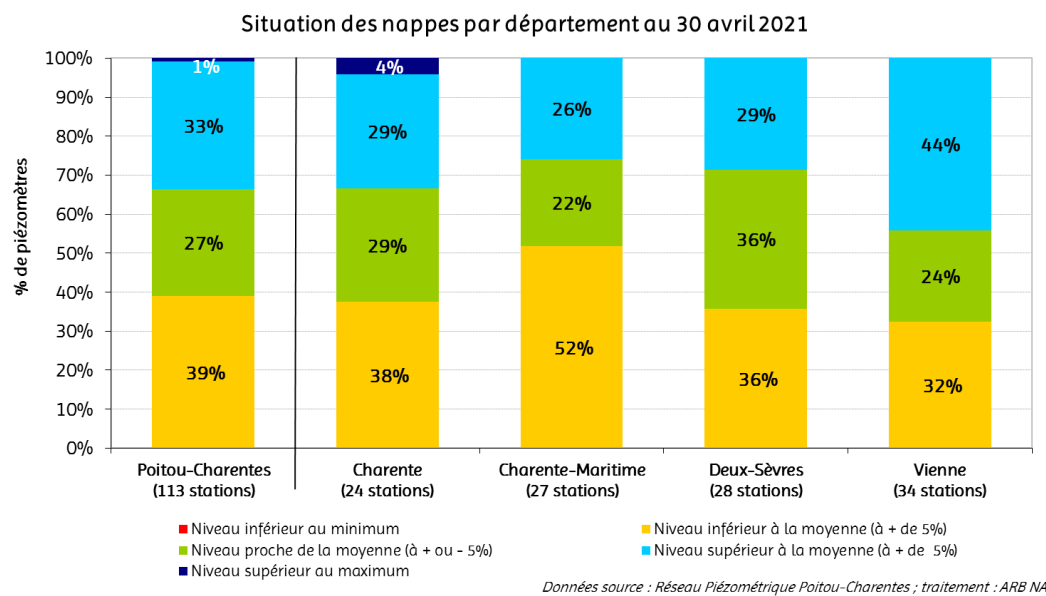
## Synthèse par département

**En Charente :** la situation s'est dégradée fin avril par rapport à fin mars, avec 62% de piézomètres proches ou supérieurs à la moyenne (80% ≥ moyenne, fin mars) ; 9 piézomètres sont inférieurs à la moyenne fin avril, soit 38%.

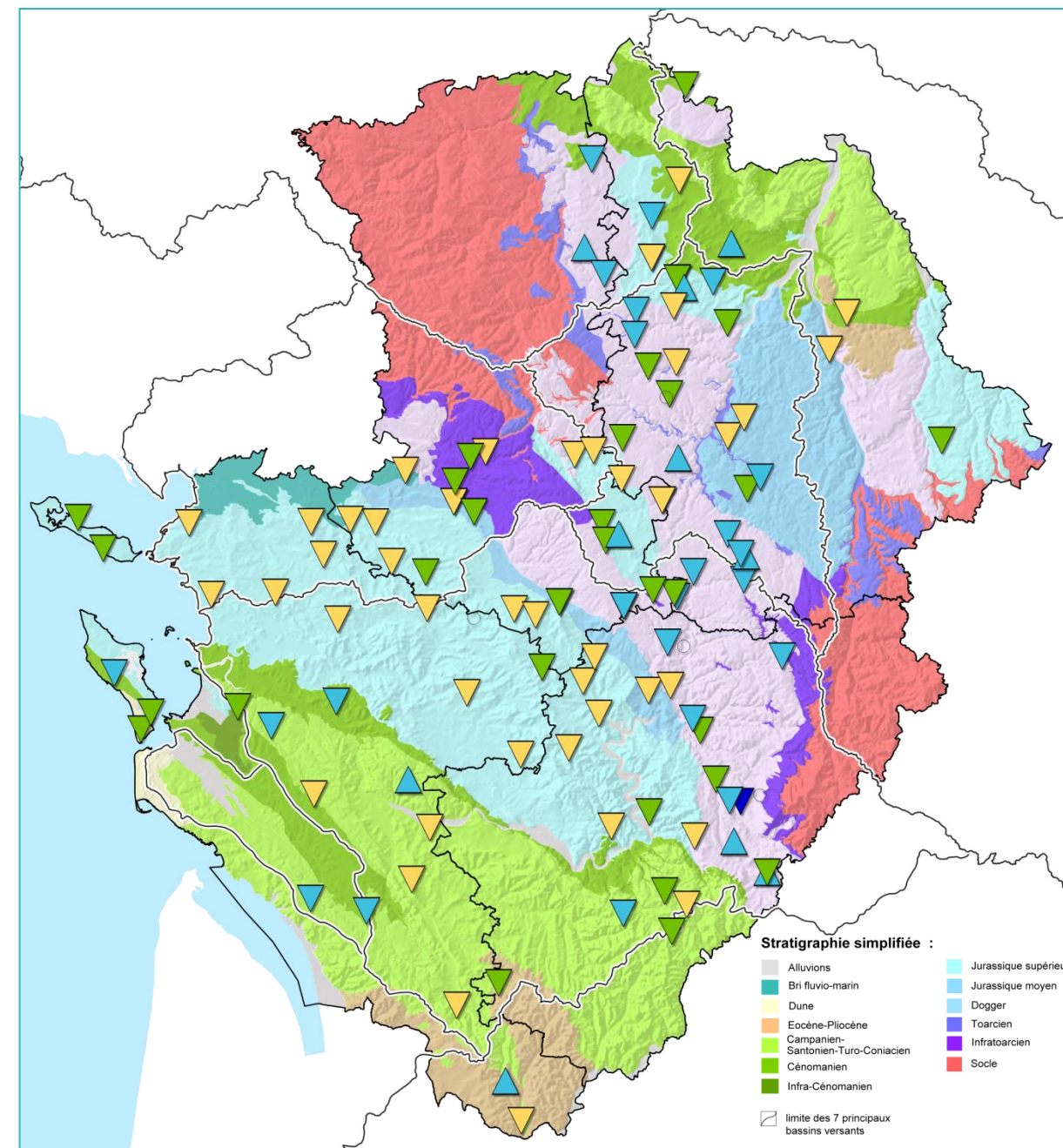
**En Charente-Maritime :** la situation observée fin avril s'est dégradée par rapport à celle observée fin mars: en effet, 48% des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne (81% fin mars). 14 piézomètres sont en dessous de la moyenne (52%).

**En Deux-Sèvres :** la situation fin avril s'est dégradée par rapport à celle observée fin mars: 64% des piézomètres sont proches à supérieurs à la moyenne (75% ≥ moyenne fin mars) ; 10 piézomètres sont en dessous de la moyenne (36%).

**En Vienne :** la situation s'est dégradée fin avril par rapport à fin mars, puisque 68% des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 85% fin mars ; 11 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (32%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 30 avril 2021



### LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :

- au mois précédent :
- △ Hausse
  - Stable
  - ▽ Baisse
  - Non-déterminé

- à l'historique des mesures :
- Supérieur au maximum
  - Supérieur à la moyenne de plus de 5%
  - Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
  - Inférieur à la moyenne de plus de 5%
  - Inférieur au minimum
  - Très supérieur à la



Pour en savoir plus ...

[www.piezo-poitou-charentes.org](http://www.piezo-poitou-charentes.org)

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

# DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine –  
Département Hydrométrie et Prévision des Crues ; Traitements : ARB NA.



## Situation d'octobre 2020 à mars 2021

**En octobre**, le retour des précipitations abondantes et régulières a permis une **hausse de débit significative**. Les 3/4 des stations du territoire (76%) présentent un débit moyen mensuel supérieur ou égal à leur moyenne interannuelle d'octobre contre 21% légèrement inférieur et seulement 4% extrêmement inférieur.

Le DCR a été franchi sur une seule station pendant 5 jours : le Né à Salles d'Angles.

**En novembre**, on observe une **baisse généralisée des débits** en l'absence de précipitations significatives pendant ce mois. La **majorité des stations du territoire (82%)** présentent un **débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle** de novembre, contre 14% proche de la moyenne, et seulement 4% supérieur.

Les **débits ont réagi aux différents épisodes pluvieux en décembre**, en particulier en fin de mois où un pic des débits journaliers est observé. A l'inverse du mois précédent, la **majorité des stations du territoire (86%)** présente un **débit moyen mensuel supérieur à très supérieur à leur moyenne interannuelle** de décembre (et 7% proche de la moyenne, 7% inférieur). Les bassins de la Seudre, de l'Isle Dronne et de la Sèvre Niortaise sont particulièrement concernés.

En lien avec les différents épisodes pluvieux du mois de **janvier**, les **débits des cours d'eau ont augmenté**, en particulier la dernière décennie du mois où un pic des débits journaliers est observé.

Comme le mois précédent, la **majorité des stations du territoire (73%)** présente un **débit moyen mensuel supérieur à très supérieur à leur moyenne interannuelle** de janvier (et 23% proche de la moyenne, 4% inférieur). Les bassins de la Seudre, de la Vienne, du Thouet, et de la Sèvre Niortaise sont particulièrement concernés.

**En février**, les débits ont été fortement influencés par les différents épisodes pluvieux observés, en particulier en début de mois, provoquant de **nombreux épisodes de crues sur la plupart des cours d'eau**.

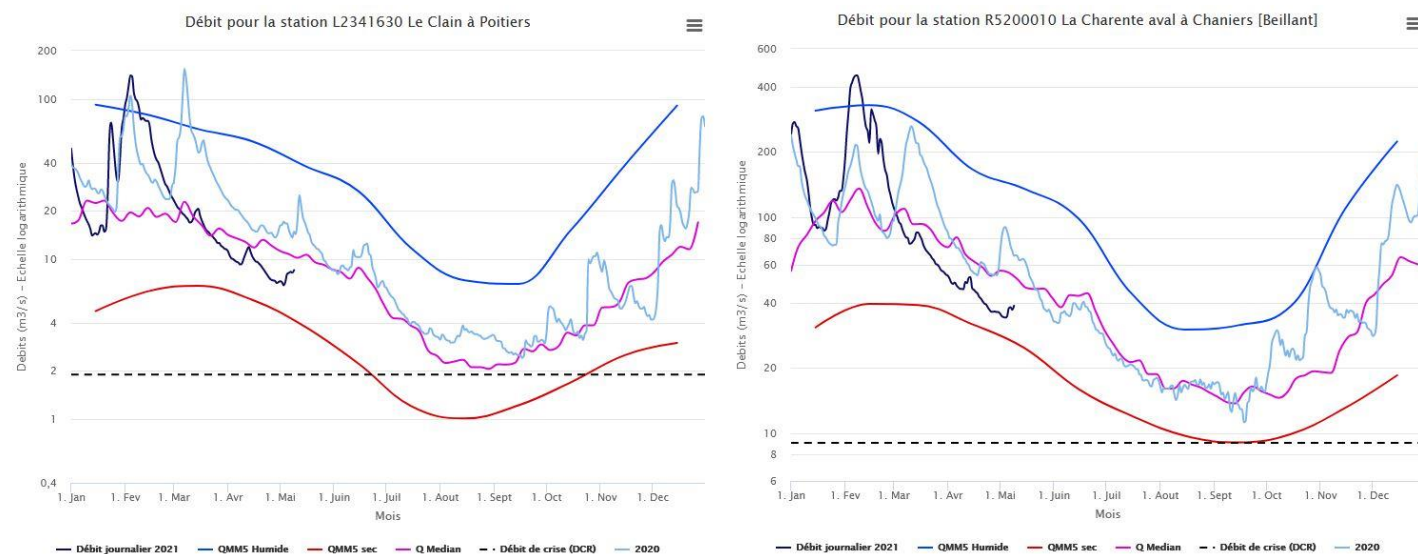
Différents tronçons du Bandiat, Tardoire, Boutonne, Clain, Seudre, Sèvre Niortaise, Vienne, notamment, ont ainsi été **placés en vigilance jaune** par Vigicrues, **voire même orange** pour certaines portions comme la Boutonne amont du 05 au 08 février, la Charente amont du 05 au 07, la Charente moyenne du 05 au 09, ou encore la Charente aval du 05 au 17. Rappelons que la vigilance orange correspond à un risque de crue génératrice de débordements importants.

Par conséquent, la **majorité des stations du territoire (96%)** présente un **débit moyen mensuel très supérieur à leur moyenne interannuelle de février**. Les débits ont par la suite baissé tout au long du mois.

**En mars**, seul un **pic de débit sur de nombreux cours d'eau** est observé en début de seconde décennie du mois, conséquence d'un épisode pluvieux. Ensuite, les pluies étant inexistantes, les débits n'ont cessé de diminuer jusqu'en fin de mois. Par conséquent, la **quasi-totalité des stations du territoire (95%)** présente fin mars un **débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle** de mars.

### Evolution du débit de deux stations hydrométriques en 2020 et en 2021

Le Clain à Poitiers (à gauche) et la Charente aval à Chaniers (à droite)



		oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Vienne	La Vienne à Étagnac [Châtenet]	101.9%	41.2%	108.8%	125.2%	195.1%	68.7%
	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	127.6%	44.3%	142.5%	140.6%	222.7%	64.5%
	L'Envine à Thuré	74.4%	34.3%	94.5%	95.9%	168.5%	65.0%
	La Vienne à Ingrandes	104.8%	44.7%	106.8%	121.0%	203.9%	65.0%
	La Gartempe à Montmorillon	173.1%	66.7%	150.0%	151.1%	217.8%	64.5%
	Le Salleron à Journet	101.5%	33.4%	184.1%	155.6%	255.7%	32.3%
	L'Anglin à Angles-sur-l'Anglin	141.8%	56.3%	189.8%	142.1%	207.1%	36.0%
	La Gartempe à Vicq-sur-Gartempe	183.5%	71.2%	179.4%	157.4%	236.4%	68.1%
	La Creuse à la Roche-Posay	153.3%	62.6%	162.8%	200.9%	206.3%	62.2%
	La Creuse à Leugny	127.6%	62.7%	133.7%	136.6%	178.6%	58.7%
La Vienne à Nouâtre	116.8%	51.3%	112.2%	119.8%	196.9%	60.9%	
Clain	La Dive du Sud à Voulon [Neuil]	124.5%	30.4%	116.1%	103.5%	277.8%	94.6%
	Le Clain à Voulon [Petit Allier]	125.9%	48.8%	126.3%	100.7%	265.2%	82.8%
	La Vonne à Cloué	51.6%	39.1%	116.6%	113.4%	186.7%	57.2%
	La Clouère à Château-Larcher	98.1%	54.1%	123.2%	123.3%	351.0%	73.0%
	Le Miosson à Smarves	96.3%	35.9%	85.6%	56.3%	316.4%	57.5%
	Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	112.5%	49.8%	123.7%	113.6%	241.4%	72.0%
	La Boivre à Vouneuil-sous-Biard	81.7%	49.6%	72.9%	94.1%	217.1%	67.2%
	L'Auxance à Quinçay	111.5%	74.1%	112.4%	116.8%	179.5%	89.7%
	Le Clain à Dissay	81.0%	49.5%	96.6%	103.4%	208.0%	78.5%
Thouet-SN	Le Thouet au Tallud	131.3%	97.3%	169.0%	129.6%	162.9%	70.4%
	Le Cébron à Saint-Loup-Lamairé [Puy Terrier]	14.4%	5.1%	144.8%	206.2%	229.6%	16.4%
	Le Thouet à Saint-Généroux	148.8%	98.4%	132.1%	109.6%	128.9%	25.7%
	Le Thouaret à Luzay	55.7%	66.1%	163.7%	151.9%	210.0%	41.2%
	L'Argenton à Massais	93.5%	92.9%	129.3%	118.4%	159.3%	34.1%
	Le Thouet [Le Thouet] à Montreuil-B. [Saint Eloi]	107.2%	62.3%	117.7%	128.6%	140.9%	31.5%
	Le canal de la Dive à Pouançay	115.4%	72.1%	85.9%	104.0%	181.4%	102.5%
	L'Ouine au Breuil-Bernard [Les Alleuds]	84.6%	97.7%	156.0%	117.4%	175.7%	46.5%
	La Sèvre Nantaise à Saint-Mesmin [La Branle]	121.9%	103.6%	145.8%	119.6%	192.4%	49.5%
	L'Ouin à Mauléon [La Voie Moulins]	51.4%	67.4%	138.1%	131.9%	190.3%	42.5%
	La Sèvre Nantaise à Tiffauges [La Moulinette]	106.0%	121.3%	173.2%	132.1%	182.9%	49.8%
Sèvre Niortaise	La Sèvre Niortaise à Azay-le-Brûlé [Pont de Ricou]	80.3%	48.7%	127.1%	99.8%	219.1%	43.8%
	Le Chambon à Saivres [Donia Maunay]	75.5%	30.3%	161.8%	205.4%	228.9%	36.7%
	La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière (tot. 2)]	112.5%	76.3%	156.7%	108.9%	205.6%	56.6%
	L'Autise à Saint-Hilaire-des-Loges	193.1%	135.2%	187.4%	128.3%	207.1%	43.8%
	La Vendée à Foussais-Payré [Pont d'Izard]	78.9%	86.1%	210.0%	148.7%	246.5%	37.7%
Isle-Dronne	La Lizonne à Saint-Séverin [Le Marchais]	109.2%	64.5%	173.4%	88.2%	261.3%	84.5%
	La Dronne à Bonnes	109.3%	64.6%	153.7%	92.7%	229.4%	68.3%
	La Tude à Médillac [Pont de Corps]	56.6%	31.4%	222.9%	95.8%	257.0%	39.3%
	La Dronne à Coutras [Coutras aval]	223.7%	91.7%	190.3%	101.7%	235.3%	65.8%
Charente	La Charente à Suris [Pont de Suris]	0.1%	39.9%	46.3%	129.3%	271.0%	53.5%
	La Charente à Saint-Saviol [Pont Bridé]	136.8%	67.5%	147.3%	116.8%	219.4%	60.6%
	Le Son-sonnette à Saint-Front	353.3%	86.9%	168.6%	147.9%	216.3%	82.3%
	La Bonnieure à Saint-Ciers-sur-Bonnieure	173.2%	83.6%	160.8%	147.0%	217.4%	ND
	La Tardoire à Maisonnais-sur-Tardoire	138.2%	54.9%	131.0%	119.6%	196.7%	ND
	La Tardoire à Montbron [Moulin de Lavaud]	152.8%	55.1%	144.0%	131.7%	194.4%	ND
	L'Aume à Oradour [Moulin de Gouge]	342.9%	74.0%	170.4%	145.9%	224.4%	52.9%
	La Charente à Vindelle [La Côte]	128.2%	51.3%	151.3%	139.0%	299.5%	ND
	La Touvre à Gond-Pontouvre [Foulpougne]	134.7%	57.9%	130.5%	109.4%	274.0%	115.6%
	La Charente à Jarnac [Mainxe]	117.8%	104.5%	119.6%	113.3%	183.0%	ND
	Le Né [total] à Salles-d'Angles [Les Perceptiers]	163.1%	86.3%	134.4%	123.8%	249.7%	55.8%
	La Seugne à Saint-Seurin-de-P. [La Lijardière]	89.6%	45.6%	217.2%	115.6%	317.9%	84.2%
	La Charente à Chaniers [Beillant]	94.7%	49.5%	204.0%	147.1%	285.2%	63.6%
La Boutonne à Saint-Séverin-sur-Boutonne	150.7%	78.6%	120.7%	121.5%	208.2%	70.6%	
Seudre	La Seudre à Saint-André-de-Lidon [	184.3%	86.8%	158.0%	133.1%	233.9%	136.6%
	La Seudre à Corme-Écluse	181.2%	69.4%	167.0%	159.6%	268.3%	107.1%

Légende : 0 à 20% 20 à 50% 50 à 90% 90 à 110% 110 à 150% > 150%

Tableau de comparaison des débits moyens mensuels (octobre 2020 à mars 2021) et interannuels

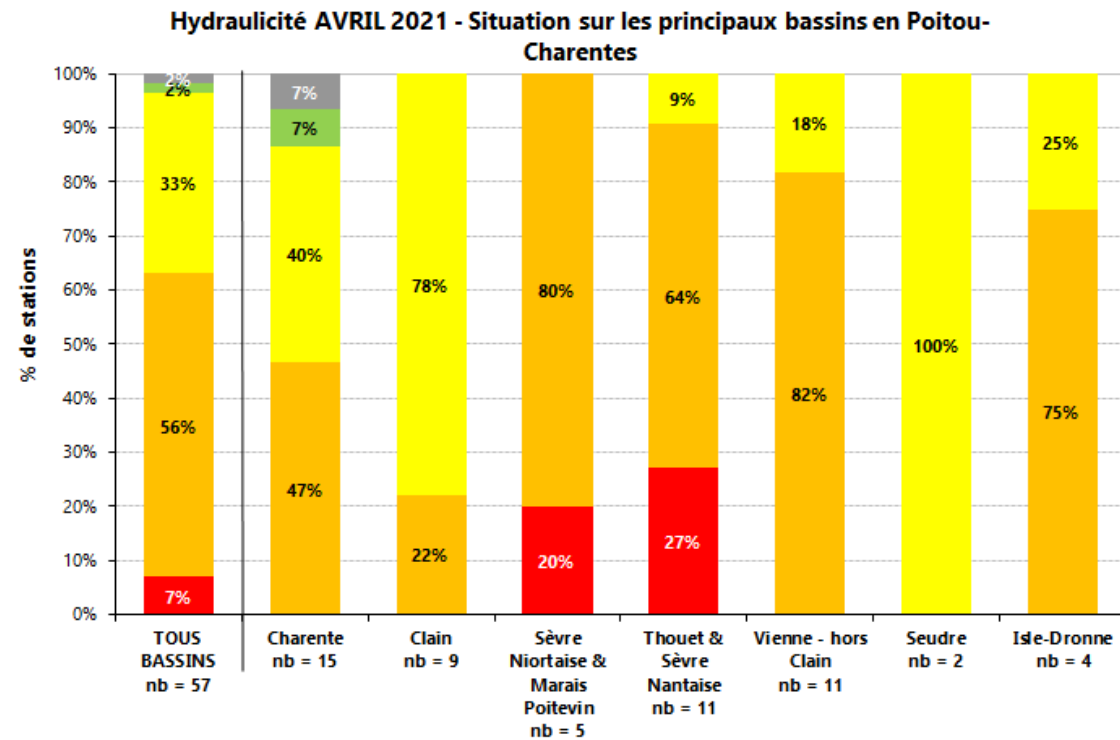


Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

En lien avec une situation pluviométrique déficitaire à l'échelle du territoire en avril, **l'évolution du débit des cours d'eau a fluctué au cours du mois** avec une nette tendance à la baisse entre le début et la fin du mois. Quelques hausses ponctuelles de débit sont observées notamment au cours de la deuxième décennie en lien avec des épisodes pluvieux.

La quasi-totalité des stations (98%) présentent un **débit moyen mensuel inférieur** à leur moyenne interannuelle d'avril. **4 stations** sur les bassins du Thouet et de la Sèvre Niortaise affichent un **fort déficit** et **51 stations** affichent un **déficit compris entre 20% et 80%**. Ces stations se situent notamment sur les bassins Thouet & Sèvre Nantaise, Sèvre Niortaise Marais Poitevin, Seudre, Charente, Clain et Vienne, Isle-Dronne.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du Débit Objectif d'Étiage (DOE) et du Débit de Crise (DCR) sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Avril 2021	Avril interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	63.3	153	41%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	9.25	16.8	55%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	2.6	11.3	23%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	5.53	13.8	40%
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	12.8	25.6	50%
La Charente à Vindelle [La Côte]	3	2.5	15.54	39.7	39%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	1.07	1.43	75%

Unités : m<sup>3</sup>/s

<DOE / <DCR : inférieur au DOE / DCR de + de 5%    ≈DOE / ≈DCR : proche du DOE / DCR de + ou - 5%    >DOE / >DCR : supérieur au DOE / DCR de + de 5%



Pour en savoir plus ...

[www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html](http://www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html)

Suivez les débits quotidiennement

## Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.**

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m<sup>3</sup>/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 \*), « *l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m<sup>3</sup>/s.* »

\* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

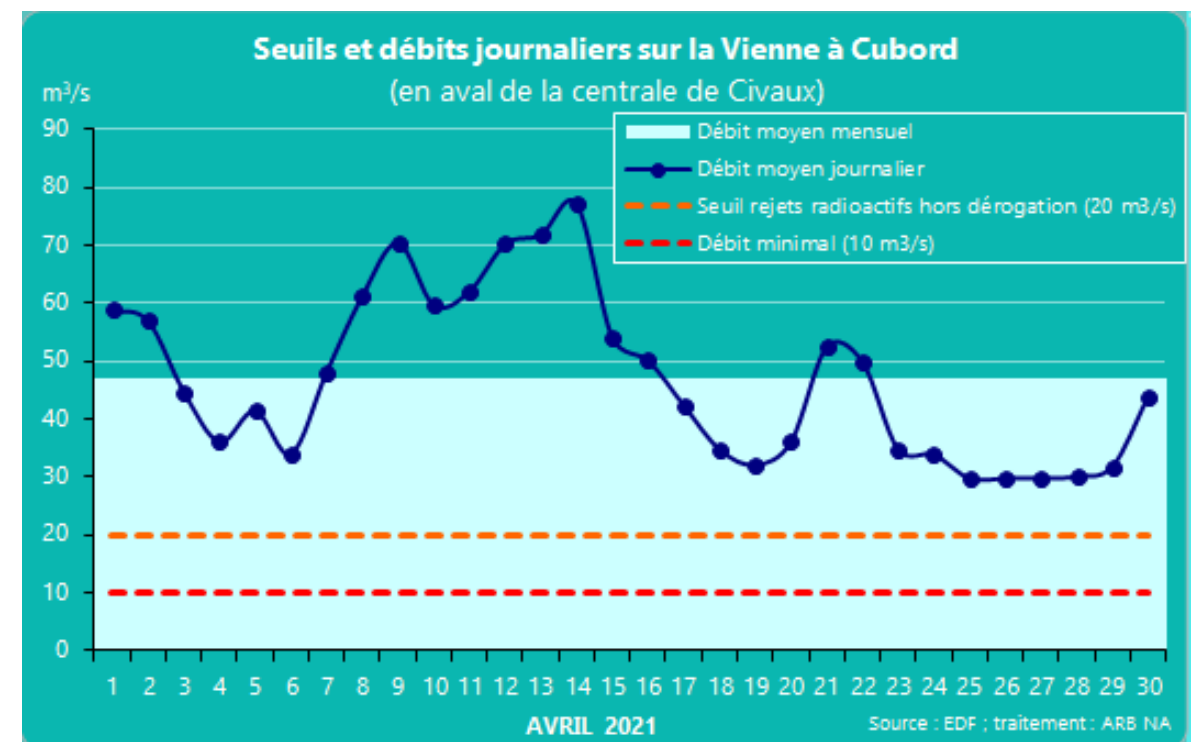


La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m<sup>3</sup>/s, dont 2 m<sup>3</sup>/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m<sup>3</sup>/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m<sup>3</sup>/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m<sup>3</sup>/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

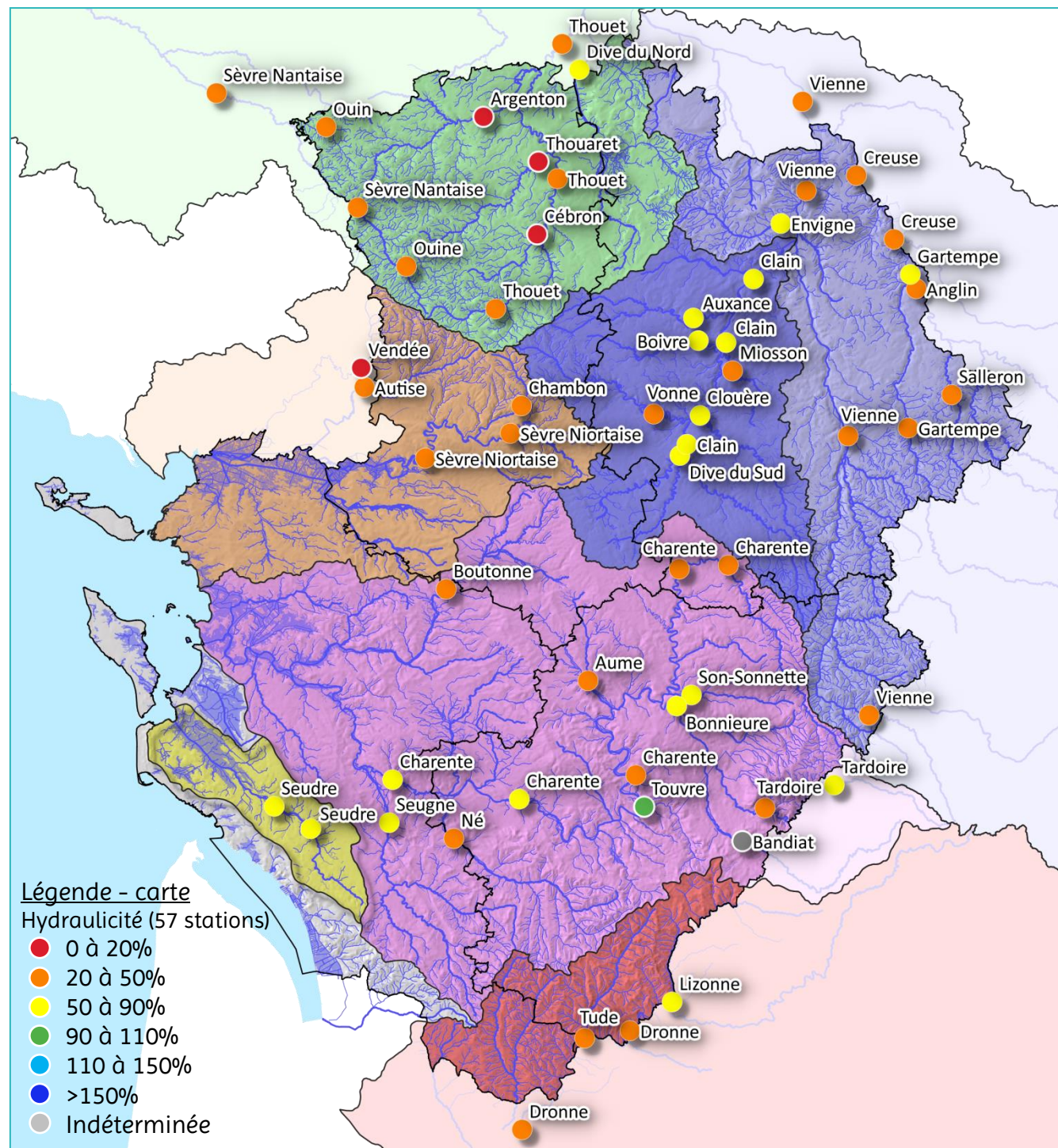
Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 44 m<sup>3</sup>/s (le 30/04)
- à Lussac-les-Châteaux = 40,5 m<sup>3</sup>/s (le 30/04)

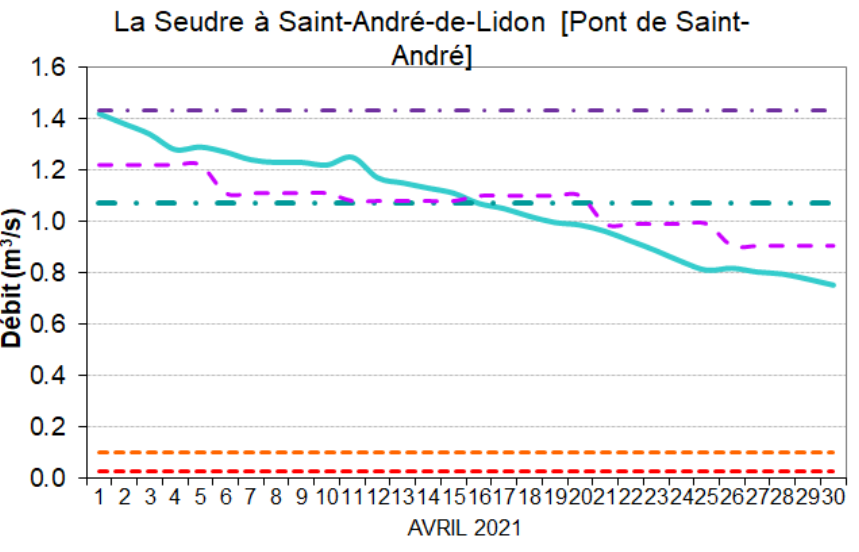
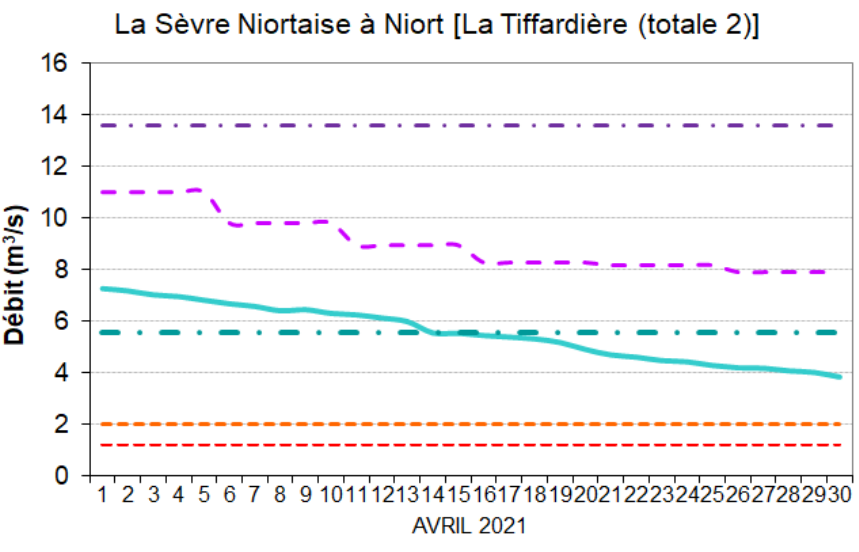
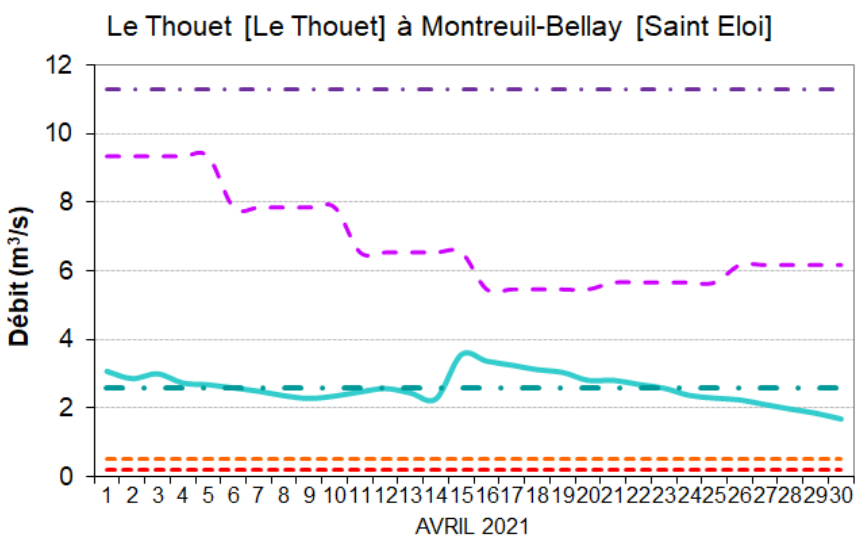
Le débit moyen journalier de la Vienne a été largement supérieur au débit minimal (10 m<sup>3</sup>/s) courant avril, autorisant la centrale à fonctionner. Il est également resté supérieur au seuil minimal pour les rejets radioactifs hors dérogation (20 m<sup>3</sup>/s) et inférieur au seuil maximal (400 m<sup>3</sup>/s).





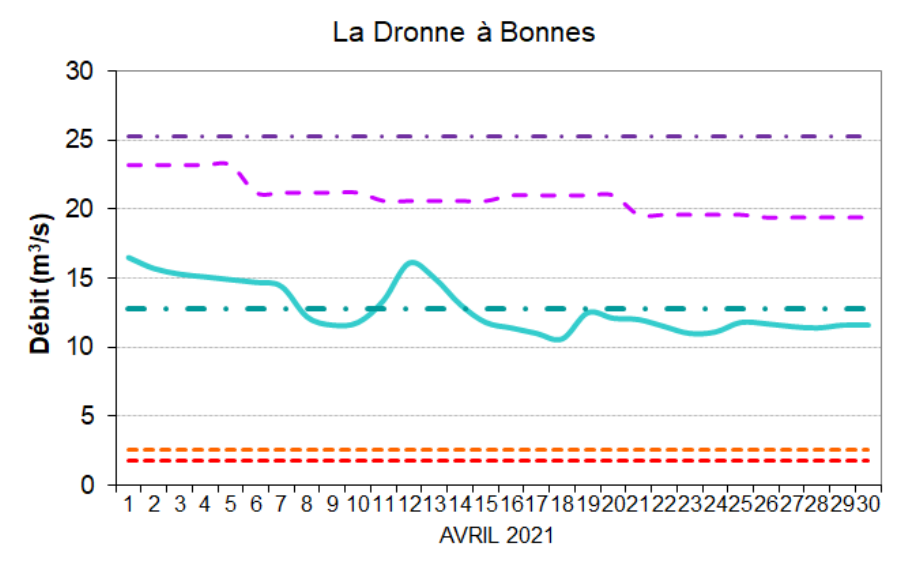
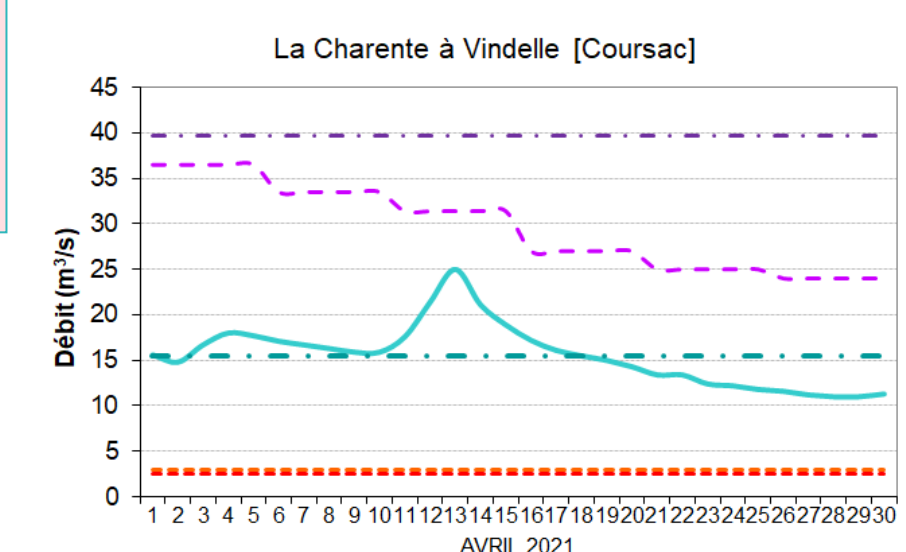
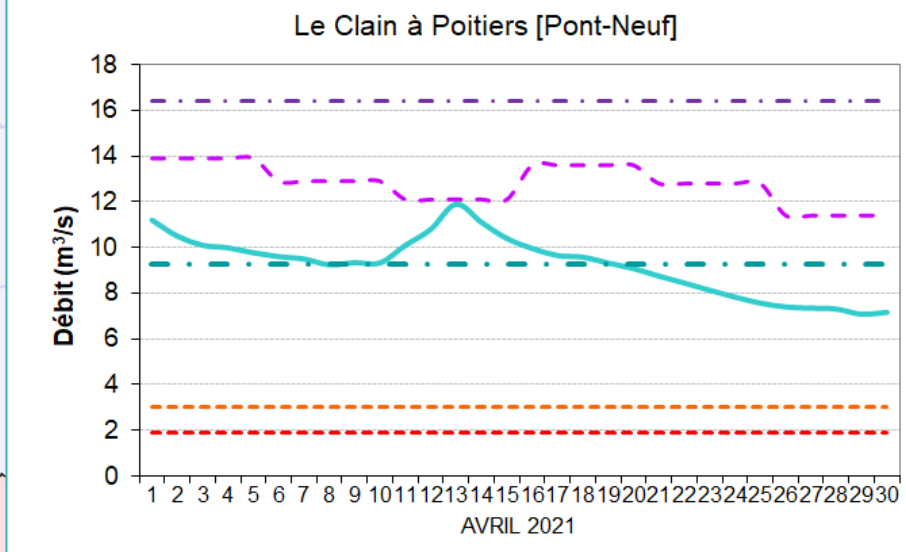
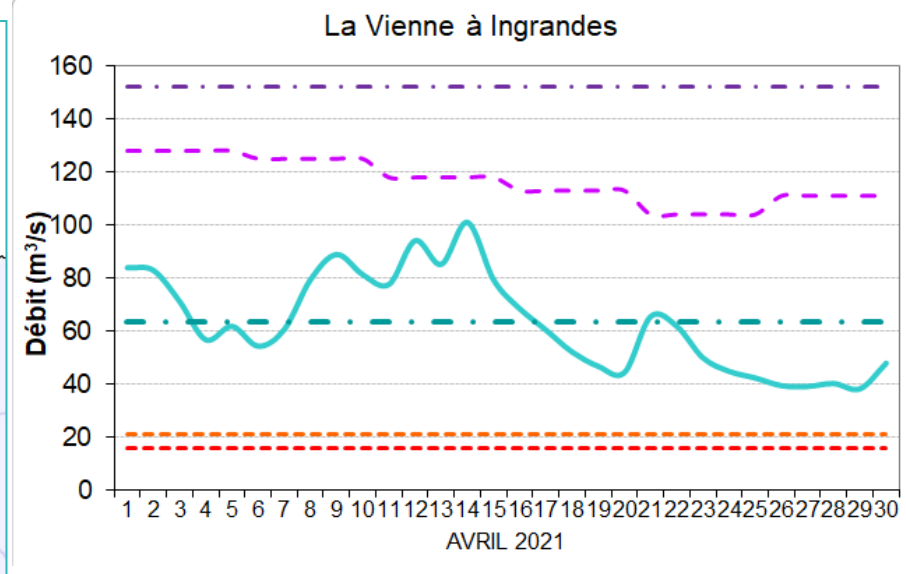


**Légende - carte**  
 Hydraulicité (57 stations)  
 ● 0 à 20%  
 ● 20 à 50%  
 ● 50 à 90%  
 ● 90 à 110%  
 ● 110 à 150%  
 ● >150%  
 ● Indéterminée



**Légende – graphiques débits du mois**

— Débit journalier	— Débit médian
— Débit moyen mensuel	— Débit Objectif d'Étiage (DOE)
— Débit moyen mensuel interannuel	— Débit de Crise (DCR)
—	—



Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine. Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

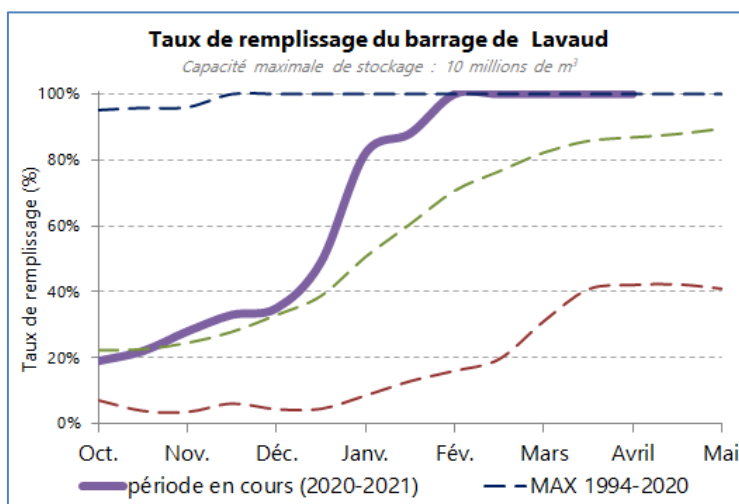
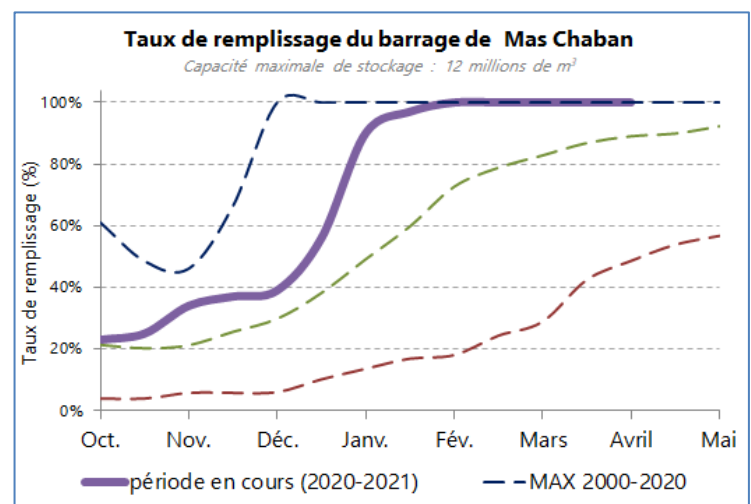
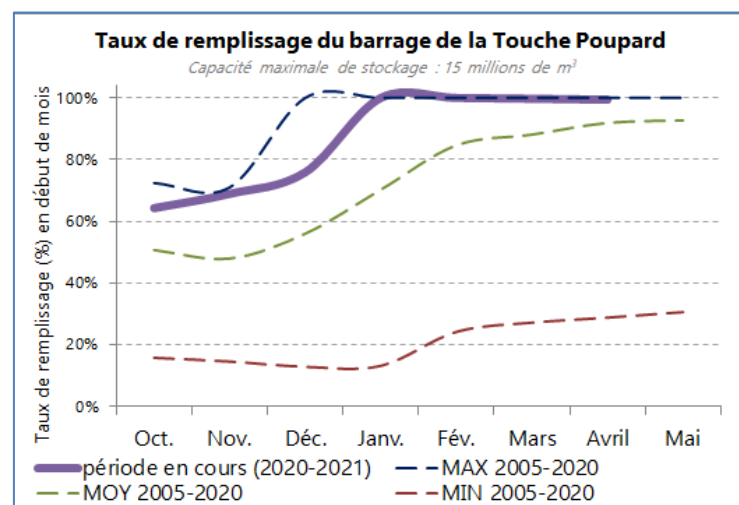
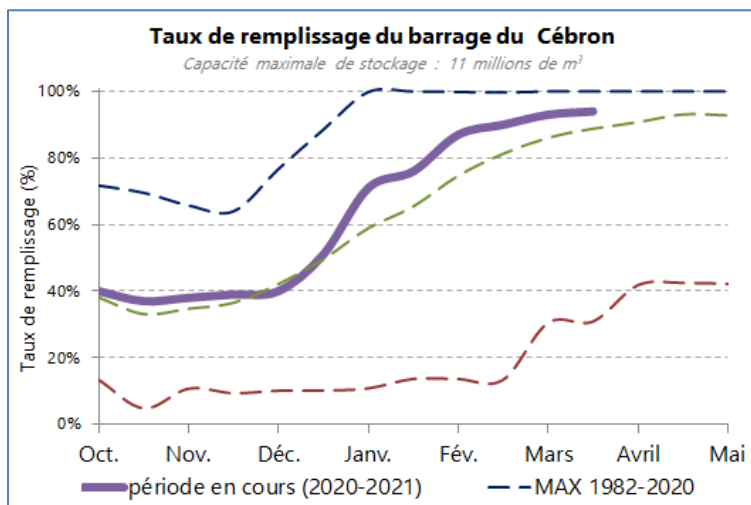
# TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les fortes précipitations reçues depuis le mois d'octobre, les taux de remplissage ont augmenté graduellement, avec de fortes hausses notamment en décembre pour Lavaud, et Mas-Chaban.

Les taux de remplissage maximum ont été atteints dès le mois de janvier pour la Touche-Poupard, Lavaud et Mas Chaban. Pour le Cébron, un taux de remplissage de 94% est observé mi-avril.

Ainsi, début mai 2021, les taux de remplissage restent supérieurs aux moyennes et atteignent généralement les capacités maximales de stockage, excepté pour le Cébron (88% au 05 mai).



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

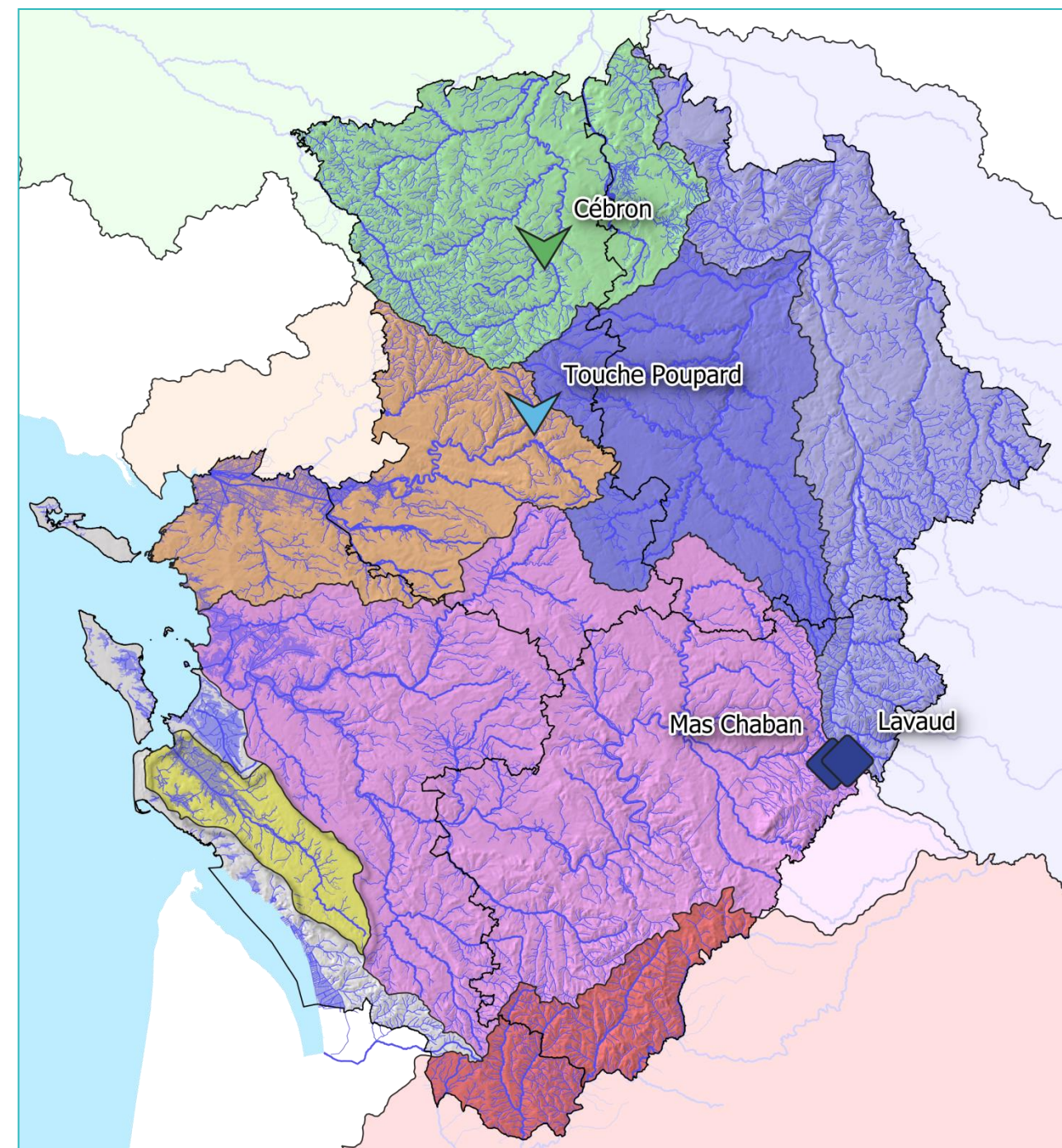
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin mars - début mai 2021



## LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :

- ▲ Hausse
- ◊ Stable
- ▼ Baisse
- Non déterminé

- par rapport à l'historique des mesures:

- Supérieur ou égal au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
- Inférieur au minimum
- Non déterminé

# ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

## Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin avril dans trois départements de l'ex-Poitou-Charentes. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ces trois départements :

- 74% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (classe 1a)
- 25% ont un « écoulement visible faible » (classe 1f)
- 0.3% ont un « écoulement non visible » (classe 2)
- 1% est en « assec » (classe 3)

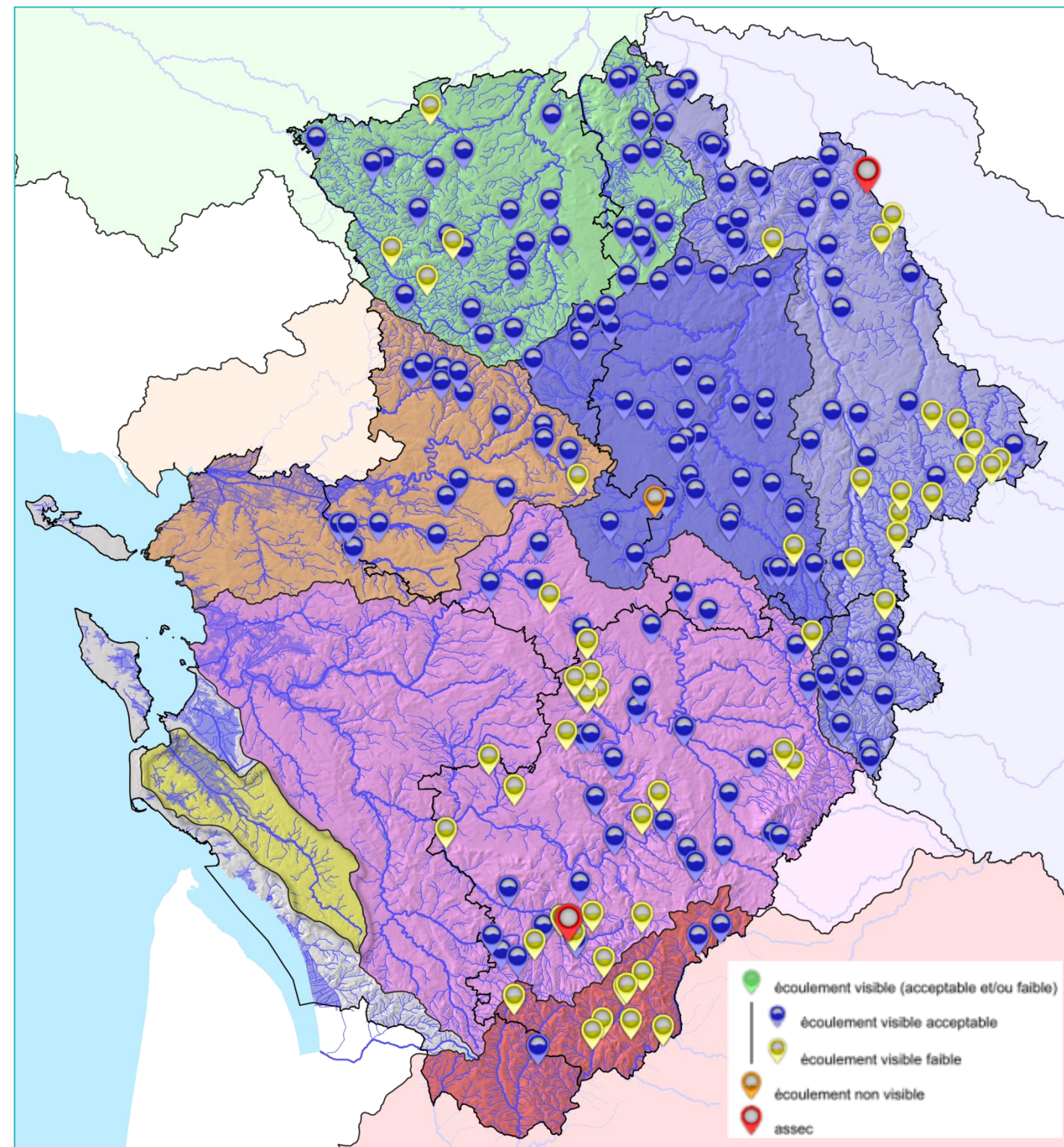
La situation est plutôt favorable pour un mois d'avril en Poitou-Charentes, les indices ONDE restent proches de 10 dans les trois départements suivis. A noter tout de même que 3 stations sont déjà en situation « d'assec », et que plus de 17% des stations de la Vienne, 11% de celles des Deux-Sèvres, et 37% de celles de la Charente présentent un écoulement visible faible.

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin avril 2021

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	73	61%			49	88%	77	82%	199	74%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	45	38%			6	11%	16	17%	67	25%
stations classe 2 "écoulement non visible"	0	0%			1	2%	0	0%	1	0%
stations classe 3 "assec"	2	2%			0	0%	1	1%	3	1%
Total stations	120	100%			56	100%	94	100%	270	100%
Indice ONDE *	9.8				9.9		9.9		9.9	

\* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante :  $(5 * N2 + 10 * N1) / N$  ; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes  
Campagne usuelle de fin avril 2021



Pour en savoir plus ...

[www.eau-poitou-charentes.org](http://www.eau-poitou-charentes.org)

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site du RPDE : Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements > Le suivi de l'AFB

# LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

## Suivi des mesures de restriction d'octobre 2020 à mars 2021

La période d'application des mesures de gestion définies pour l'étiage 2020 par les arrêtés cadre interdépartementaux **s'est terminée fin septembre pour les bassins Veude-Négron-Creuse-Gartempe-Anglin, Vienne, Sèvre Nantaise & Layon** ; tandis qu'elle a pris fin le **31 octobre pour les autres bassins** (Charente, Grand Karst de la Rochefoucauld, Isle-Dronne, Saintonge, Clain & Infratoarcien, Sèvre Niortaise & Marais Poitevin, Thouet-Thouaret-Argenton, Dive du Nord)

L'étiage 2020 a été marqué par de nombreux arrêtés d'interdiction des prélèvements d'eau. Au **31 octobre**, plus aucun arrêté n'était en vigueur.

Par ailleurs, le **remplissage des plans d'eau et des réserves à usage d'irrigation** était interdit (sauf exceptions et cas particuliers) dans le département de la Vienne jusqu'au 31 octobre.

Les **manœuvres des vannes et empellements des ouvrages de retenues pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau** ont été interdits sur les cours d'eau des départements de la Vienne, de la Charente et de la Charente-Maritime ainsi que sur certaines zones de restriction des Deux-Sèvres durant toute la période d'étiage 2020.

Concernant les **usages domestiques**, courant juillet et août, des mesures de restriction ont été prises pour les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Ces restrictions ont été en vigueur jusqu'au 31 octobre. A noter que d'autres mesures de restriction ont pu être prises à l'échelle communale.

>>> Grâce aux fortes précipitations observées dès le mois d'octobre 2020 et qui ont par la suite perduré en décembre, les mesures de restriction n'ont pas été prolongées après le 31 octobre comme cela avait été le cas en 2018.

## Suivi des mesures de restriction en avril 2021

Après la phase de consultation du public, les **arrêtés cadre 2021 ont été signés par les préfets** et sont rentrés en application **début avril**. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau.

Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Cette durée d'application est ensuite subdivisée en deux périodes distinctes. En effet, afin d'anticiper une dégradation des ressources, au sein de chaque bassin, **une gestion de printemps** (de début avril à mi-juin) est appliquée avec des seuils plus élevés que durant la **gestion d'été**. Cette gestion a pour objectif de, si besoin, **limiter la baisse significative des niveaux des ressources**, par la mise en place de mesures suffisamment tôt dans l'année.

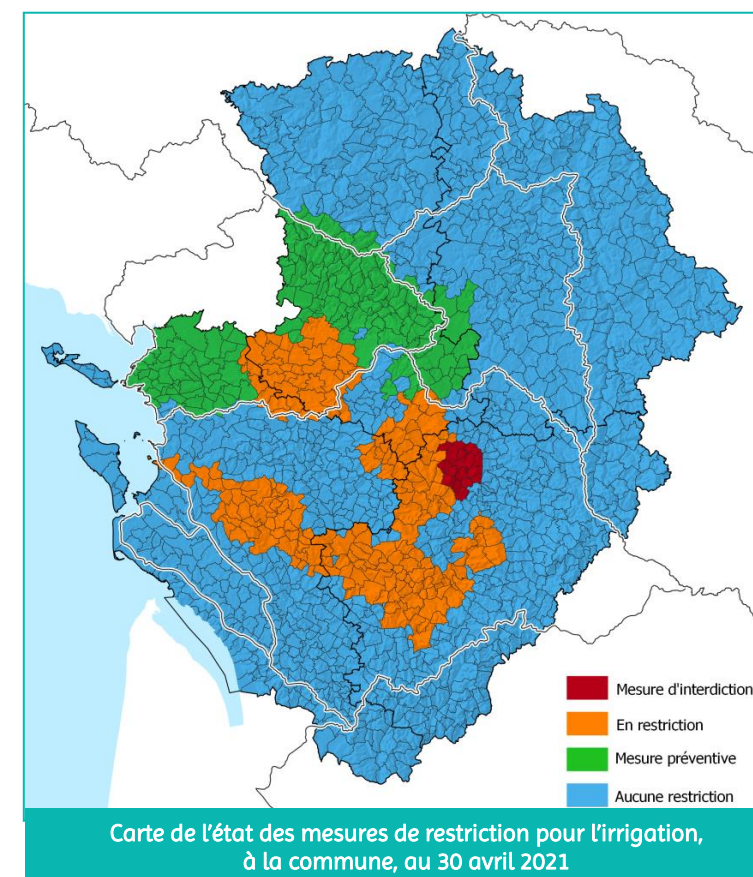
Les arrêtés cadre peuvent être consultés sur les sites des préfectures : [Charente](#), [Charente-Maritime](#), [Deux-Sèvres](#), [Vienne](#).

Pour 2021, comme l'an passé, le nombre de bassins de gestion s'élève à 12 : Charente, Isle-Dronne, Grand Karst de La Rochefoucauld, Saintonge, Dronne aval & Isle bassin aval, Clain, Dive du Nord, Vienne, Veude Négron – Creuse – Gartempe – Anglin, Marais Poitevin, Thouet-Thouaret-Argenton et Sèvre Nantaise-Layon.

>>> En avril, les mesures de restriction mises en œuvre sont les suivantes :

- **Arrêté du 27 avril 2021**, applicable à partir du 28 avril : mesures d'alerte sur les sous-bassins Charente aval et Bruant entraînant une interdiction des prélèvements pour l'irrigation
- **Arrêté du 26 avril 2021**, applicable à partir du 27 avril : mesures de coupure sur le sous-bassin Bief entraînant une interdiction d'irriguer ; mesures d'alerte applicable à partir du 28 avril sur le sous-bassin Charente aval entraînant une interdiction d'irriguer 3 jours sur 7
- **Arrêté du 19 avril 2021**, applicable à partir du 21 avril : mesures d'alerte sur les sous-bassins Argence, Auge, Bief et Aume-Couture entraînant une interdiction d'irriguer 3 jours sur 7
- **Arrêté du 31 mars 2021**, applicable à partir du 28 avril : mesures d'alerte sur le sous-bassin Bief entraînant une interdiction d'irriguer 3 jours sur 7
- **Arrêté du 13 avril 2021**, applicable à partir du 16 avril : mesures d'alerte sur les sous-bassins Bief et Aume-Couture entraînant une interdiction d'irriguer 3 jours sur 7
- **Arrêté du 29 mars 2021**, interdisant les manœuvres de vannes et empellements des ouvrages de retenues pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau des secteurs "Axe Vienne" et "Axe Charente, Touvre", ainsi que sur les secteurs "Né, Seugne", "Karst, Argence", et "Axe sud"
- **Arrêté du 23 avril 2021**, applicable à partir du 26 avril : mesures de vigilance sur les sous-bassins Curé Sèvre (MP6) et Marais Nord Aunis (MP5.4) entraînant des mesures d'information ; Alerte renforcée sur les sous-bassins Mignon Courance (MP7) entraînant des mesures de restrictions : interdiction totale des prélèvements d'irrigation agricole, sauf mesures dérogatoires.
- **Arrêté du 22 avril 2021**, applicable à partir du 26 avril : mesures de vigilance sur les sous-bassins Autize superficiel (MP8) et Vendée (MP9) entraînant des mesures d'information
- **Arrêté du 15 avril 2021**, applicable à partir du 19 avril : mesures de vigilance sur les sous-bassins Sèvre Niortaise amont et Sèvre Niortaise moyenne entraînant des mesures d'information et/ou limitation des prélèvements d'irrigation agricole : protocoles de gestion collective de l'EPMP, agissant en sa qualité d'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC).
- **Arrêté du 9 avril 2021**, applicable à partir du 12 avril : mesures de vigilance, d'information et/ou de limitation des prélèvements d'irrigation agricole sur le bassin du : protocoles de gestion collective de l'EPMP, agissant en qualité d'organisme unique de gestion collective (OUGC)

Concernant l'usage d'irrigation, la carte suivante illustre les mesures de restriction qui ont été mises en place en avril.



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune

# Situation Hydro



Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin  
Bulletin n°188 – Avril 2021 « Edition spéciale »



Le Clain à Iteuil (86) le 23 avril 2020. Photo : ARB NA

Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité  
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA  
*Rubrique : Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)*  
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

-----  
Consulter les bulletins de situation hydrologique  
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.  
*Rubrique : Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine*  
<http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>



L'Auxance à Chasseneuil du Poitou (86), le 18 avril 2020. Photo : ARB NA

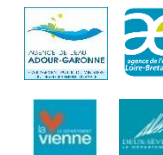
**Agence Régionale de  
la Biodiversité  
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la  
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de  
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :  
Agence de l'eau Adour-Garonne  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°188 – Avril 2021 « Edition spéciale »